

Appel à Propositions :
Bourse de l'Institut Océan pour
Étudiants Internationaux en Master 2025-2026

19 septembre 2025

L'Institut Océan est heureux d'annoncer l'ouverture de son appel à candidatures pour une bourse exceptionnelle destinée aux étudiants étrangers ¹ poursuivant un master dans le périmètre d'Océan durant l'année académique 2025-2026. Cette bourse vise à soutenir des étudiants internationaux d'excellence, dont le parcours académique et professionnel est en adéquation avec les objectifs stratégiques de l'Institut.

Conçue comme une bourse d'attractivité, elle ne doit en aucun cas se substituer à une gratification de stage ni servir à financer des travaux de recherche (tels que des missions de terrain, l'acquisition de données, etc.). Son objectif principal est de faciliter la mobilité entrante des étudiants, en offrant une bourse à hauteur de 2500 € versée en 3 fois : 50 % de la somme totale à l'arrivée, 25 % à mi-parcours et 25 % le dernier mois.

Critères de Sélection

Les candidats doivent répondre aux critères suivants :

1. **Excellence académique** : Les candidats doivent démontrer un parcours académique encourageant dans leur discipline, montrant une curiosité scientifique prononcée.
2. **Pertinence du parcours académique antérieur** : Les candidats doivent démontrer que leurs études précédentes sont en lien avec le master visé. Les cours, projets ou stages effectués antérieurement doivent avoir fourni des compétences ou des connaissances qui seront utiles dans le cadre du programme de master AMU.
3. **Continuité des objectifs professionnels et académiques** : Les candidats doivent exprimer clairement en quoi leur master AMU s'inscrit dans une progression logique vers leurs objectifs professionnels ou académiques. Ils doivent être capable de montrer comment le master l'aidera à atteindre leurs aspirations à long terme.
4. **Appropriation des compétences interdisciplinaires** : Les candidats doivent être capable d'expliquer comment leurs expériences dans divers domaines (sciences, technologie, économie, gestion, etc.) contribuent à une approche multidisciplinaire.

Les candidats doivent être inscrits dans un parcours de master d'AMU aligné avec la trajectoire fixée par l'Institut Océan, qui répond aux critères suivants :

1. **Interdisciplinarité du master** : Les candidats doivent être inscrits dans un parcours de master qui favorise le croisement de plusieurs disciplines, permettant ainsi une approche plus globale face aux défis complexes d'aujourd'hui.
2. **Cours en anglais** : Le parcours de master doit être dispensé principalement en anglais afin de favoriser l'internationalisation des échanges académiques et professionnels.
3. **Rapprochement avec le MSE** : Le parcours de master doit établir des connexions avec le MSE.

¹ les étudiants des DROM et des COM peuvent candidater

4. **Le parcours de master doit s'inscrire dans la trajectoire TIGER TFR**, notamment avec l'Institut OCEAN.

Les étudiants de M1 ou de M2 sont éligibles. Chaque critère sera noté sur une échelle de 1 à 5 par un conseil de formation *ad hoc* OCEAN. Il n'est pas indispensable de remplir tous les critères, mais cela constitue bien entendu un atout.

Documents à Soumettre

Pour chaque candidat (maximum trois par parcours, M1 et M2 confondus), les responsables de parcours intéressés doivent soumettre un dossier comprenant :

1. Un CV détaillé (1 page)
2. Une lettre de motivation relative au projet professionnel et au choix du parcours
3. Les relevés de notes des années précédentes de leur cursus universitaire
4. Une photocopie du passeport
5. La preuve d'inscription dans un master d'AMU
6. Un RIB de l'étudiant
7. La fiche des critères de sélection remplie (cf. ci-dessous)

Soumission des Candidatures

La date limite pour soumettre les dossiers est fixée au 24 octobre 2025

Les dossiers complets doivent être envoyés par e-mail à l'adresse suivante : sabatier@cerege.fr, avec pour objet : Candidature Mobilité - Nom Prénom.

Tous les documents transmis doivent débiter par le nom du candidat. Par exemple : NOM_CV ; NOM_motivations ; NOM_notes ; NOM_passeport ; NOM_inscriptionAMU ; NOM_RIB ; NOM_fiche_critères

Attention : si votre le titre de l'objet de votre courriel ou le nom des documents transmis ne sont pas respectés (ci-dessus), ils ne pourront pas être évalués.

Les résultats seront annoncés mi-fin novembre pour un premier versement avant 2025.

Engagements des lauréats

Les lauréats s'engagent à fournir à OCEAN les éléments suivants pour publication sur les réseaux sociaux :

1. En décembre 2025 : un texte d'une page accompagné d'une à trois photos et/ou d'une vidéo de 30 secondes environ présentant leur parcours antérieur, leurs ambitions dans le master, ainsi que les bénéfices tirés du financement OCEAN.
2. Après leur soutenance en 2026 : un compte rendu de leur progression dans le master, de leur stage, de l'impact du financement OCEAN sur leur parcours ainsi qu'une figure commentée de leur mémoire représentative de leur résultats.

Afin de ne pas surcharger les étudiants, OCEAN pourra les accompagner dans la réalisation de ces contenus. La diffusion sera entièrement prise en charge par OCEAN.

Fiche des critères de sélections

Nom du candidat :

Nom du parcours :

Candidat inscrit en M1 ? ou M2 ?

1. Excellence académique du candidat (5 lignes max en arial taille 10)
2. Pertinence du parcours académique antérieur du candidat (5 lignes max en arial taille 10)
3. Continuité des objectifs professionnels et académiques du candidat (5 lignes max en arial taille 10)
4. Appropriation des compétences interdisciplinaires du candidat (5 lignes max en arial taille 10)
5. Interdisciplinarité du parcours de master (5 lignes max en arial taille 10)
6. Cours en anglais du parcours de master (1 ligne)
7. Rapprochement avec le MSE du parcours de master (5 lignes max en arial taille 10)
8. Trajectoire TIGER TFR du parcours de master, notamment avec l'institut Océan (1 ligne)